

Sommières a un incroyable talent

Vendredi 4 août 2023 de 16h30 à 17h30

Règlement du concours

Inscriptions :

- Quand ? Du 16 mai au 22 juin 2023
Où ? Dans les collèges, écoles primaires et en mairie
Qui ? Talents amateurs de 6 à 14 ans
Quoi ? Danse, chant, Théâtre, magie, cirque et dessin
Comment ? Déposer son inscription dans l'enveloppe mise à disposition

Conditions de participation :

- ✚ Une autorisation parentale (ci-jointe) est obligatoire
- ✚ Pour les groupes, maximum 4 personnes (une autorisation parentale pour chaque membre du groupe)
- ✚ Le candidat utilisera son propre matériel et sa playlist si besoin
- ✚ Les animaux et les ustensiles dangereux sont interdits

Sélection :

- ✚ 15 candidats seront sélectionnés par les élus du CMJ pour participer au concours.
- ✚ Ils seront contactés par téléphone ou par courriel (à bien préciser dans la fiche ci-jointe)

Déroulement de la prestation :

- ✚ Les candidats devront être présents à 16h pour les répétitions
- ✚ Ils seront accueillis dans une salle de l'espace H Dunant
- ✚ La durée de la prestation ne devra pas dépasser 3 minutes 30
- ✚ Le décompte sera lancé dès la fin de présentation du candidat par l'animatrice
- ✚ Le jury sera composé de 3 élus du CMJ
- ✚ Ils afficheront les notes attribuées au candidat à la fin de sa prestation
- ✚ Le résultat final sera communiqué après le passage de l'ensemble des candidats et annoncé dans l'ordre décroissant

=====

Sommières à un incroyable talent

Fiche d'inscription

Nom	
Prénom	
Age	
Téléphone	
Courriel	
Ville	

Nombre de participants	
------------------------	--

Quel est votre talent	
Qu'amenez-vous comme matériel	
Quels sont vos besoins techniques (que nous fournirons)	



AUTORISATION PARENTALE **Pour les groupes, une autorisation par enfant**

Je soussigné(e) Monsieur/ Madame (nom, prénom) _____

Autorise mon enfant (nom, prénom) _____

À participer à l'animation « Sommières a un Incroyable Talent » le vendredi 4 août 2023

Fait à _____, le _____

Signature du participant

Signature du représentant légal